

# BOURSE AU JEUX

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Pour savoir quel type d'objets vous pouvez vendre, rendez-vous à la section "articles proposés".

Vos articles doivent être de **bonne qualité** (pas de jeux en mauvais état,...). Les boîtes de jeux doivent être **complètes** (boîte, pions, cartes, règles), merci d'être fair-play sur ce point. Le matériel électronique/électrique doit être en état de marche.

### **Objets exclus :**

- Jouets pour enfant (on n'accepte que les jeux de société)
- Peintures, vernis et autre produits liquides ouverts
- Livres

La bourse au jeux est accessible à tous les particuliers souhaitant vendre leurs objets personnels. Nous prions donc les artisans ou revendeurs professionnels de s'abstenir de s'inscrire s'ils ont l'intention de vendre des articles de leur boutique.

**ATTENTION** : Les organisateurs se réservent le droit de ne pas mettre en vente les articles qui ne respectent pas ces conditions et les consignes.

## ARTICLES PROPOSES

Jeu : Jeux de société, jeux de plateau, jeux de cartes, lot de dés, tapis, rangements,...

Figurine: Figurines de wargame peintes ou non, boîtes de base, décors, socles, tapis, cibles, livres de règles, livres d'armées

## PRIX ET MOYEN DE PAIEMENT

L'entrée est gratuite, et aucun bénéfice sur vos recettes ne sera demandé.

Une crousille sera mise en place au niveau de l'accueil pour nous aider à financer notre évènement

Privilégiez le cash.

## INFORMATION POUR LES VENDEURS

A votre arrivée, vous allez vous annoncer à la personne à l'accueil. Elle vous donnera une fiche à remplir et des post-it pour vos différents articles.

Quand vous désirez partir, vous retourner à l'accueil pour récupérer avec un responsable les articles non vendus et vos recettes.

Si vous ne pouvez pas être présent pour le retrait, nous ne pouvons malheureusement pas stocker vos affaires. Nous vous demandons de trouver un autre vendeur qui pourra vous dépanner.

## **VOL, PERTE ET DOMMAGES**

Quelques mesures vont être mises en place pour éviter ce genre de désagrément. Cependant l'association URBIGAMES décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dommage. Aucun article ne sera remboursé. Les articles et l'argent non réclamés dans un délai de 2 semaines seront donnés à l'association Urbigames.